

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Aurillac
LACAPELLE VIESCAMP - Commune

Séance du jeudi 20 février 2025
Délibération N° DE_003_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
13	11	13
Date de la convocation : 14/02/2025		
Pour	Contre	Abstention
13	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt février deux mille vingt-cinq, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (à la mairie), sous la présidence de Maryline MONTEILLET.

Présents : Maryline MONTEILLET, Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Jean-Paul TROUPEL, Patrice COUDON, Patrick EVEILLARD, Simone SALAT, Antoine GENCE, Jacqueline BOULANGÉ, Jérémy LABRUNIE, Alain PEYROU, Caroline BARRAL-AURATUS

Représentés : Aurore LEFEBVRE représentée par Caroline BARRAL-AURATUS, Serge POTEL représenté par Alain PEYROU

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Annelise MICHEL-GAGNAIRE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Attribution d'une subvention exceptionnelle pour la classe découverte.

Mme le Maire rappelle la délibération DE_2024_13 du 07 mars 2024 ayant pour objet l'attribution de crédits à école primaire de Lacapelle-Viescamp dans le cadre d'une classe découverte. Il a été convenu d'attribuer pour une classe découverte avec nuitée, une participation de 10,00 euros / nuitée / enfant.

En 2025, les enseignants de cycle 2 et cycle 3 ont organisé du 29 au 31 janvier 2025 une classe découverte à Saint-Urcize soit 2 nuitées ; 29 élèves ont participé.

L'association des Parents d'Elèves soutient le projet et apporte une aide au financement.

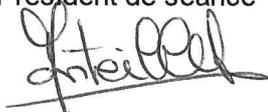
Mme le Maire propose d'attribuer la somme de 580,00 euros (29x10x2) pour la classe découverte sus nommée. Cette somme sera versée sur le compte de l'OCCE de l'école.

Sur proposition de Mme le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité décide de verser une participation 580,00 euros.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Maryline MONTEILLET
Président de séance



Annelise MICHEL-GAGNAIRE
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 21/02/2025
Date de réception de l'AR: 21/02/2025

015-211500889-DE_003_2025-DE
A G E D I